

VISITE DELEGATION MONTENEGRINE

05 AU 08 novembre 2013

FranceAgrimer a reçu du 5 au 8 novembre 2013, une délégation monténégrine comptant deux membres du ministère de l'Agriculture et du développement rural et une inspectrice phytosanitaire .

L'objectif de cette délégation était de comprendre les différentes dimensions du règlement instituant l'Organisation Communautaire de marché (Règlement OCM Unique n° 1234/2007) pour ce qui relève du secteur des fruits et légumes, et des modalités de sa mise en œuvre par FranceAgriMer.

De nombreuses présentations leur ont été faites :

- S'agissant des aspects institutionnels sur le rôle de FranceAgriMer et des ministères de l'Agriculture (MAAF) et des finances (MINEFI) sur l'application de la réglementation européenne;
- S'agissant des aspects sectoriels, sur le marché des fruits et légumes.
- Et s'agissant des aspects réglementaires, sur la stratégie nationale, les critères d'éligibilité et la reconnaissance des organisations de producteurs et le fonctionnement des fonds opérationnels (paiement des aides).

La délégation s'est déclarée très satisfaite de cette visite et de l'accueil de FranceAgriMer.

Elle a pu notamment souligné l'expertise des agents de FranceAgriMer et a fait part de son souhait de poursuivre cette visite d'étude par d'autres actions ou d'autres missions : nouvelles visites d'étude en France ou missions d'experts de FranceAgriMer au Monténégro. La possibilité d'un jumelage – dans le cadre des programmes européens – a également été évoquée.